



MOTION

Groupe politique CSV
Député : Max Hengel
Dépôt : 11.07.2024

La Chambre des Député(e)s,

- Considérant la pétition n° 2967 portant sur le remboursement total des lunettes par la Caisse nationale de santé (ci-après « CNS ») ;
- Prenant note du débat public du 10 juillet 2024 sur la pétition précitée ;
- Rappelant qu'une grande majorité de la population au Luxembourg se voit obligée de porter des lunettes de vue ou des lentilles correctrices ;
- Rappelant que la prise en charge des lunettes de vue ou des lentilles correctrices est assurée par la CNS dont le Conseil d'administration décide du montant de la prise en charge des actes et services médicaux ;
- Considérant que la participation personnelle à porter par les assurés pour les lunettes de vue pour les enfants de moins de 14 ans risque de mettre en difficulté financièrement les ménages aux revenus modestes ;


Invite le Gouvernement,


- A informer le Conseil d'administration de la CNS des discussions ayant eu lieu dans le contexte du débat public sur la pétition n° 2967 portant sur le remboursement total des lunettes ;
- A encourager le Conseil d'administration de la CNS à mener des analyses sur une meilleure prise en charge :
 - des lunettes de vue, ainsi que, le cas échéant, des lunettes de sport, pour les enfants de moins de 14 ans ;
 - des différents types de verres correcteurs pour tous les assurés ;
- A encourager le Conseil d'administration de la CNS à améliorer la prise en charge pour les cas cités ci-dessus ;





CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG


- A communiquer aux membres de la Chambre des Députés le résultat de ces analyses et, le cas échéant, les changements à venir au niveau de la prise en charge des fournitures concernées.


DOUNA BERNARDI


GERARD SCHOCKMEL



ALEXANDRA SCHÖB


Francine Cloesmel


David Wagner


Max Henzel


Marc Goergen


SVEN CLEMENT